



Enquête du SE-Unsa

Enseigner dans le bilingue dans les écoles d'Alsace

Exploitation des résultats - Pistes prospectives - Revendications

Au cours du mois d'octobre 2017, le syndicat d'enseignants SE-UNSA de l'académie de Strasbourg a lancé une enquête de grande envergure à l'attention des enseignants d'allemand et de français des sites bilingues dans l'académie de Strasbourg. L'élément déclencheur de cette enquête a été la remontée au syndicat de nombreux questionnements et manifestations d'insatisfaction face à l'évolution du métier. Il était par conséquent urgent de **donner la parole aux enseignants** souvent en souffrance à des degrés divers. L'objectif est bien entendu double : donner une direction à l'action syndicale à venir et faire remonter les demandes précises de ces enseignants aux autorités académiques en charge des différents points sondés.

292 enseignants – ou assimilés – ont pris le temps de répondre au questionnaire, ce qui ne représente bien entendu pas une majorité des intervenants dans les sites bilingues de l'académie, puisque les deux parties de la filière – française et allemande – étaient concernées. Mais ces réponses sont assez nombreuses pour être considérées comme représentatives. Elles nous permettent d'une part de tirer des **conclusions réalistes** et d'autre part de nous faire le porte-parole des **enseignants de la filière bilingue**.

Cadre revendicatif général :

Avant de nous intéresser aux résultats de notre enquête, il convient de rappeler que depuis plusieurs années, les revendications posées par le SE-Unsa, relatives à la filière bilingue au sein du système scolaire alsacien, sont les suivantes :

L'enseignement bilingue

La filière bilingue doit donner lieu à une **évaluation objective** pilotée au niveau national. Elle ne peut procéder que de la seule volonté politique régionale. Le **surcoût** de la voie bilingue ne doit pas ôter de moyens à la voie monolingue.

Par son organisation, l'enseignement bilingue doit favoriser la **mixité scolaire** au sein des classes.

Une **réflexion didactique** d'envergure doit être engagée tant sur les **contenus** que sur les **horaires** d'enseignement des deux langues.

Les enseignants de la voie bilingue doivent être **formés et accompagnés**, leurs heures de **concertation** reconnues et abondées au sein de leur ORS.

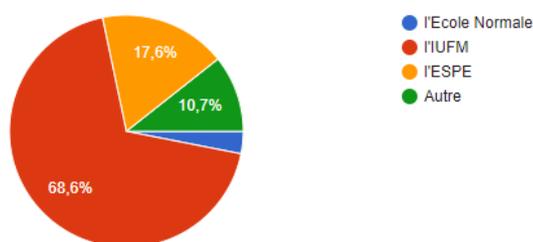
L'offre locale de bilinguisme doit être en adéquation avec le **vivier existant** de personnels compétents et volontaires.

Le profil des sondés

Les données :

La quasi-totalité des enseignants sondés sont des professeurs des écoles (92,8 %), 3 d'entre eux sont des PEMF et 7 des personnels contractuels. Il est à noter que 11 professeurs des écoles stagiaires ont également participé à l'enquête. Il y a eu plus de réponses dans le Bas-Rhin (60,9 %) que dans le Haut-Rhin (39,1 %). Plus de la moitié des enseignants sondés sont en charge de la partie allemande de l'enseignement (55,6 %), les autres se répartissant entre partie française (31,5 %) et les enseignants en charge des deux langues (12,9 %).

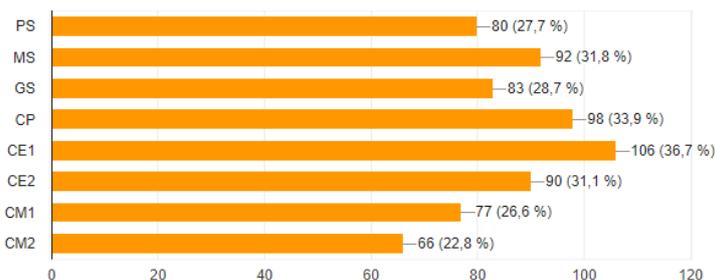
68,6 % des enseignants sondés ont été formés initialement à l'IUFM, 17,6 % à l'ESPE et 3,1 % à l'Ecole normale. Les 10,7 % restants ont une autre formation, c'est le cas par exemple des personnels contractuels. La moitié d'entre eux (51,4 %) est titulaire du CRPE – voie régionale, ce qui ne concerne bien entendu que les enseignants en charge de la partie allemande. Par contre, selon les personnes sondées, la qualité de cette formation initiale spécifique n'est pas optimale : elles lui donnent majoritairement une note entre 3 et 7 sur 10 (82,4 %). 68,9 % de ces enseignants souhaitent davantage de visites de classes dans leur formation initiale et 67,8 % souhaitent une langue allemande plus présente dans la formation (des cours en immersion et des visites de classes allemandes plus fréquentes). Quant aux autres professionnels de la filière bilingue, les trois-quarts (78,5 %) n'ont eu aucune formation pour enseigner dans la filière bilingue.



Réponses à la question : « Vous avez été initialement formé-e à ... »

Les enseignants de toutes les classes – de la PS au CM2 – sont représentés plus ou moins au même titre. Le niveau de classe le moins représenté est le CM2 (22,6 %), celui le plus représenté, le CE1 (36,7 %). 60 % des classes sont des classes à double-niveaux, 13,7 % à triple-niveaux et 2 % même

à quadruple-niveaux. Seuls 41,1 % des classes sont des classes à simple-niveau. Les enseignants étant souvent en charge de deux classes, cette répartition dépasse allègrement les 100 %.



Réponses à la question : « Vous enseignez en classe bilingue en ... »

Exploitation des résultats :

Force est de constater que, même si l'enquête a été menée de manière entièrement anonyme, bon nombre d'enseignants de la filière bilingue se sont interdit d'y répondre ou l'ont occulté, ne se sentant pas concernés. On peut comprendre que l'obédience syndicale du SE-UNSA puisse être un frein à la diffusion de l'enquête à la totalité des enseignants, mais le fait qu'on n'y trouve que peu de personnels contractuels ne peut être ignoré, car ils sont désormais légion dans l'Education nationale. Et pourtant, ils ont été quasiment absents dans les réponses, alors qu'ils ont des doléances à partager. Leur possible crainte de l'administration et la fragilité de leur contrat peuvent jouer un rôle dans ce faible taux de réponse. Par contre, le fait que des PEMF – peu nombreux en filière bilingue – et des stagiaires prennent part à cette enquête est un signe très positif qu'il s'agit de souligner.

L'absence de formation de bon nombre d'enseignants et assimilés de la filière bilingue est plus qu'alarmant. La mise en place d'une formation initiale des enseignants de français de la filière bilingue est primordiale à la réussite de la filière. Quant à la qualité de la formation initiale des enseignants en allemand, elle est très certainement à revoir. Leur niveau de langue – et a fortiori celui de leurs élèves – en dépend. Ils dénoncent une formation majoritairement dispensée en langue française pour des enseignants qui doivent pour la plupart d'entre eux maintenir le niveau de leur langue d'enseignement, voire l'améliorer. La qualité de l'enseignement dispensé est ainsi directement remise en cause et la filière par là-même fragilisée.

Il apparaît clairement que les conditions de travail de certains enseignants sont déplorables. Enseigner en double-niveaux est une chose, enseigner en triple- ou quadruple-niveaux en est une autre, surtout si l'on manque d'outils adéquats. Enseigner en double-niveaux dans une classe et en quadruple-niveaux dans l'autre, comme en témoigne l'un des sondés, est une situation intolérable qu'un IEN ne devrait pas autoriser.

Revendications du SE-Unsa :

Le SE-Unsa demande :

- Que la formation initiale du CRPE – voie régionale soit revue et soit dispensée principalement en immersion dans la langue d'enseignement,

- Que la formation initiale du CRPE comporte un module d'initiation à l'enseignement du français en filière bilingue,
- Que la formation initiale du CRPE comporte un module d'initiation à l'enseignement en niveaux multiples,
- Que les personnels contractuels et les enseignants allemands en échange puissent bénéficier d'une véritable formation avant de se retrouver face à des classes,
- Que l'Education nationale cesse d'ouvrir des sites bilingues au gré des volontés de parents ou de politiques locaux, mais prenne en main le développement de la filière bilingue, afin de créer des pôles bilingues là où les filières sont les plus fragiles, pour assurer la continuité jusqu'au collège de secteur (trois à quatre écoles maternelles alimentent deux écoles élémentaires puis un collège).
- Que soit limitée à des double-niveaux l'organisation pédagogique des classes bilingues et monolingues.

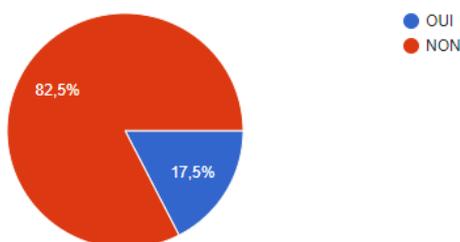
La relation avec la hiérarchie et les formateurs

Les données :

Dans l'ensemble, les enseignants ont plutôt de bons rapports avec leur IEN : 70,6 % d'entre eux estiment la qualité de la relation entre 5 et 8 sur une échelle de 10, 12,3 % donnent même une note supérieure (9 ou 10 sur 10) à cette relation. Par ailleurs, 61,2 % d'entre eux estiment être bien soutenus par leur IEN.

Ils entretiennent le même type de rapport avec leur conseiller pédagogique : 56,6 % d'entre eux donnent une note entre 5 et 8 sur 10, 12,5 % au-delà. Quant aux formateurs, ils bénéficient du même traitement : 72,5 % des sondés notent ces rapports entre 4 et 8 sur 10, 10,2 % allant au-delà. Cependant, 10,9 % donnent la plus mauvaise note à ces rapports.

Par contre, 82,5 % d'entre eux estiment être mal conseillés pour leur pratique professionnelle en filière bilingue.



Réponses à la question : « Vous pensez être bien conseillé-e pour votre pratique professionnelle en filière bilingue »

Exploitation des résultats :

Aujourd'hui, plus de 25 ans après la création des trois premières classes bilingues dans l'académie de Strasbourg, cette filière fait partie intégrante du paysage de l'Education nationale. Cela se

ressent également dans la relation que les enseignants ont tissée avec leur hiérarchie : elle est jugée plutôt bonne.

Là où le bât blesse, c'est que pour la quasi-totalité des sondés (les enseignants de la partie allemande comme ceux de la partie française) le conseil pédagogique prodigué en classe bilingue est insuffisant. Il faut donc entendre cet appel au secours et mettre en place des soutiens pédagogiques pour ces enseignants en souffrance.

Revendications du SE-Unsa

Le SE-Unsa demande :

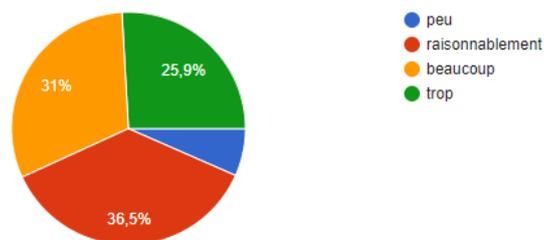
- Que les enseignants puissent avoir, au sein de leur formation obligatoire, des moments de regroupement et de partage, dans les différents bassins bilingues, entre enseignants d'allemand, mais aussi entre binômes français-allemand,
- Que les différents ateliers pédagogiques proposés en circonscription dans le cadre de la formation continue prennent en compte – à chaque fois que c'est possible – les spécificités et les contraintes de la dimension bilingue,
- Que les enseignants puissent être déchargés d'enseignement à certains moments pour observer et échanger d'une part avec leurs collègues d'autres filières bilingues et d'autre part avec des enseignants allemands, par exemple ceux de leur école jumelée,
- Que les conseillers pédagogiques en langue régionale et les PEMF bilingues soient davantage présents dans les classes. A défaut, il conviendrait de mettre en place des tutorats des enseignants ou des personnels contractuels débutants par des enseignants expérimentés.

Les enseignants d'allemand du site bilingue

Les données :

Les enseignants en allemand utilisent à des degrés divers des manuels en classe. 40,9 % d'entre eux utilisent un manuel en mathématiques et 27,8 % pour les cours de langue. Pour les autres disciplines enseignées en langue, l'utilisation de manuels est moins fréquente. Les manuels sont pour 56,3 % des manuels allemands, 48,4 % des traductions et 47,7 % directement des manuels français. Il est à noter que 48,5 % des enseignants n'utilisent aucun manuel, pas forcément par choix. 89,2 % des enseignants d'allemand estiment qu'ils n'ont pas de manuels officiels en nombre suffisant.

La conséquence est arithmétique : les enseignants sont 56,9 % à estimer faire beaucoup, voire trop de photocopies.

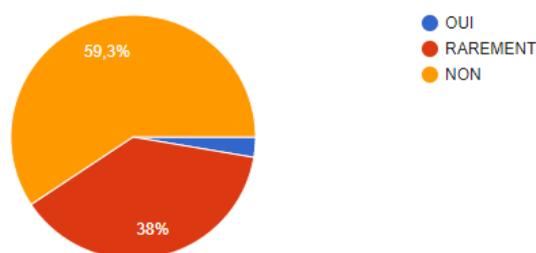


Réponses à la question : « Vous faites des photocopies ... »

Pour pouvoir améliorer leur pratique professionnelle, les sondés attendent la création de matériel spécifique (76 %), une formation complémentaire et régulière de qualité (75 %), des échanges de documents et de pratiques (74,5 %), une décharge horaire sur les temps de réunions. Les outils spécifiques sont également évoqués : ils doivent tenir compte du public concerné ainsi que des conditions d'enseignement. Le temps de concertation avec le collègue de français est estimé très chronophage : pour 81,2 %, il est très fréquent, pour 16 % il est rare et pour 2,8 % il est inexistant.

Une majorité des enseignants d'allemand sondés sont plutôt satisfaits de leurs conditions de travail, puisque 62,1 % d'entre eux se voient encore en classe bilingue dans 5 ans. Cependant, 37,9 % souhaitent changer de voie. Les raisons en sont diverses : pour 47,1 % il s'agit d'une surcharge de travail, pour 20 % la cause est le manque de reconnaissance ; les problèmes relationnels ne sont pas négligeables non plus, au sein de l'équipe pédagogique (8,2 %) et même avec les parents (3,5 %).

Si 61,3 % des enseignants d'allemand sont dialectophones, ils avouent quasiment tous ne pas introduire le dialecte dans leurs cours. Les raisons en sont diverses : manque d'objectifs clairs (48 %), manque d'outils (33,9 %), manque d'intérêt (23,6 %). Certaines réponses traduisent le rapport problématique qu'entretiennent les enseignants avec le dialecte.



Réponses à la question : « Si vous êtes dialectophone, introduisez-vous le dialecte dans votre enseignement ? »

Exploitation des résultats :

Le manque de manuels pour enseigner en allemand en filière bilingue primaire est crucial. 25 ans après la création de la filière, aucune programmation éditoriale n'a été mise en place et les rares publications engagées par l'académie pour la filière bilingue se font plutôt de manière spontanée et sont mal diffusées. Il n'existe aucune demande précise auprès des auteurs potentiellement pressentis.

Il n'est pas acceptable que l'Education nationale bascule le coût de la production d'outils vers les communes, plutôt que vers le fonds de concours régional qui devrait prendre ce poste à son compte. Aujourd'hui, à travers le nombre démesuré de photocopies, ce sont bien les communes qui prennent en charge cette dépense. A l'heure des manuels numériques, ces coûts peuvent et doivent être encadrés et surtout réduits de manière drastique.

L'enquête initiée par le syndicat reflète bien un mal-être des enseignants d'allemand : manque d'outils, manque de considération, conditions de travail inappropriées ... L'Education nationale doit entendre cet appel et prendre en compte la surcharge de travail que représentent la recherche, l'adaptation et la production constantes d'outils adéquats. Une prime annuelle ne peut être la seule réponse de l'institution : il faut investir dans des outils pérennes.

Le rapport très controversé qu'entretiennent les enseignants avec le dialecte prouve le flou que les programmes entretiennent avec les « langues régionales ».

Revendications du SE-Unsa :

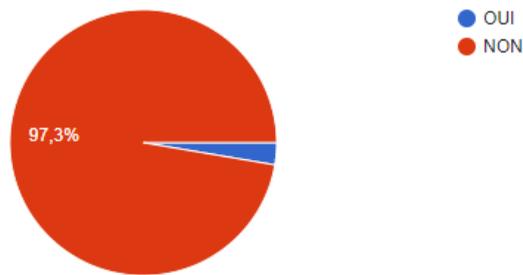
Le SE-Unsa demande :

- Que des enseignants confirmés et volontaires soient partiellement déchargés pour produire des outils d'enseignements disciplinaires de qualité, selon un cahier de charge à établir,
- Que l'académie de Strasbourg donne forme aux divers outils qui ont été produits dans le Bas-Rhin comme dans le Haut-Rhin par les différents groupes de travail qui ont œuvré tout au long de ces dernières années et édite les outils les plus adaptés,
- Que l'Education nationale décharge les enseignants d'une partie de leurs obligations pour compenser la surcharge de travail,
- Que l'académie de Strasbourg introduise les dialectes dans la filière bilingue en rédigeant une programmation et un référentiel linguistiques à destination des enseignants volontaires,
- Que des enseignants dialectophones soient partiellement déchargés pour produire des outils pour l'introduction des dialectes dans l'enseignement, selon un cahier de charge à établir.

Les enseignants de français du site bilingue

Les données :

62,7 % des enseignants de français en site bilingue ont choisi ce poste. Mais seuls 2,7 % d'entre eux ont bénéficié d'une formation. La quasi-totalité d'entre eux n'ont donc jamais suivi de formation pour enseigner en français dans la filière bilingue. Parmi les 97,3 % restants, plus de la moitié a été mise au courant du fonctionnement du site bilingue par leur collègue d'allemand (59,2 %), 37,9 % par d'autres collègues, 16,5 % par la directrice et une minorité par le conseiller pédagogique ou l'IEN. Aucun d'entre eux ne l'a été au cours de sa formation initiale.



Réponses à la question : « Avez-vous eu une formation pour enseigner le français en classe bilingue ? »

Concernant leur charge de travail, les enseignants en charge du français estiment à 76,4 % de nécessiter davantage de temps que s'ils enseignaient en classe monolingue. Leur temps de concertation avec leur collègue d'allemand est suffisant pour 46,1 % d'entre eux, insuffisant pour 45,1 % et inexistant pour 8,8 %.

De plus, à 96,4 % ils estiment avoir moins de temps pour traiter le programme que dans une classe monolingue. Mathématiquement, cela paraît inconcevable, puisqu'ils disposent pour cela d'autant d'heures que dans une classe traditionnelle, mais l'alternance entre les deux langues, les contraintes matérielles et le travail par projets peuvent expliquer cela.

Exploitation des résultats :

Il est inconcevable que la formation de l'enseignant en français reste à la charge de son collègue d'allemand ou d'autres collègues. Ils ne sont pas dans leur rôle et ne bénéficient d'aucune décharge pour assumer cette tâche. Mais force est de constater qu'ils doivent s'en charger tout de même, pour le bien des élèves et la bonne marche du site bilingue.

De même, les enseignants de français doivent souvent prendre en charge la formation des personnels contractuels avec qui ils sont amenés à partager les classes.

Le temps de concertation entre les deux enseignants du site bilingue est primordial, qui plus est s'ils travaillent par projets communs. Il est plus qu'urgent que l'académie de Strasbourg prenne enfin en compte ce travail incontournable et propose une décharge compensatoire aux enseignants. Pour l'instant, ce travail est imputé aux 108 heures de décharge ou pris sur le temps personnel des enseignants. Serait-ce une cause qui expliquerait que pour 8,8 % des binômes la concertation est inexistante ?

Revendications du SE-Unsa :

Le SE-Unsa demande :

- Que la formation initiale du CRPE comporte un module d'initiation à l'enseignement du français en filière bilingue,
- Que l'académie de Strasbourg propose une décharge compensatoire aux enseignants qui leur permette le travail en binôme,

- Que l'académie de Strasbourg élabore et publie un fascicule présentant les missions spécifiques et les contenus d'enseignement à destination des enseignants en français et/ou en allemand des classes bilingues.

L'ébauche d'une nouvelle répartition horaire

Les données :

93 % des enseignants sondés ont entendu parler du projet de la nouvelle répartition horaire de la filière bilingue. Leurs canaux d'information sont multiples et variés, ainsi 42,7 % en ont discuté avec leurs collègues, 39,3 % avec le conseiller pédagogique, 37,1 % avec l'IEN et 28,8 % avec les syndicats. D'autres canaux plus rares sont l'ESPE, Internet et les rares circulaires officielles qui ont circulé, notamment dans le Haut-Rhin.

Cette nouvelle répartition est utilisée à des fins diverses. Selon les circonscriptions, elle est tout de même imposée à 25,1 % des sondés et 29,7 % d'entre eux sont encouragés à l'appliquer, le reste des sondés n'ayant pas encore de consignes précises.



Réponses à la question : « Dans votre circonscription, ... »

Concernant l'utilité de cette réforme, 11,6 % des sondés estiment qu'elle était nécessaire, 18 % qu'elle est judicieuse, mais pour 25,1 % elle semble précipitée et 57,7 % des sondés demandent un sursis pour qu'elle soit développée et précisée. Pour bon nombre des enseignants sondés, la pierre d'achoppement est la perte des heures de français.

Seules 25,6 % des personnes sondées ont participé à une formation ou des animations pédagogiques les aidant à la mise en place de ces nouveaux horaires et 60,4 % d'entre eux estiment que ces travaux ne leur ont rien apporté.

Exploitation des résultats :

Il est inconcevable qu'une telle révolution de la filière bilingue puisse être menée, sans pour autant que cette nouvelle répartition ne soit étayée par un fondement pédagogique cohérent. Une simple répartition arithmétique ne tient nullement compte des réalités de cette filière.

De plus, les différences de traitement entre les circonscriptions voire les deux départements sont à terme contreproductives. Certains jeunes enseignants avouent même s'être mis à cette nouvelle répartition horaire sans que personne ne la leur ait imposée, mais simplement par peur de la hiérarchie.

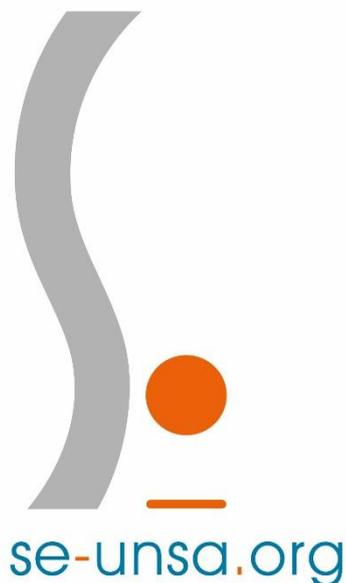
Le discours tenu pour justifier la filière bilingue a toujours été qu'on y appliquait le programme de l'Education nationale, certaines disciplines étant enseignées en allemand. Avec cette nouvelle répartition horaire proposée, ce ne sera plus le cas.

L'Education nationale demande aux enseignants et conseillers pédagogiques de réfléchir à la mise en place d'une nouvelle répartition horaire et ce, même s'ils ne sont pas convaincus du bien-fondé de cette réforme. Ces formations et ateliers pédagogiques mis en place ont même eu un effet contreproductif : ils ont conforté certains enseignants dans le sentiment que cette nouvelle répartition telle que présentée n'était pas viable.

Revendications du SE-Unsa :

Le SE-Unsa demande :

- Que cette nouvelle répartition soit suspendue jusqu'à ce qu'un groupe de travail composé d'enseignants du terrain, de PEMF, de conseillers pédagogiques et de linguistes ait pu se réunir pour proposer une programmation cohérente entre les deux langues et pour élaborer des outils bilingues pour l'académie de Strasbourg,
- Que la nouvelle répartition horaire soit repensée et que les heures dévolues à l'enseignement de l'allemand et du français ne soient pas concernées par ce partage équitable,
- Que cette réforme obéisse à une cohérence académique.



Novembre 2017